

# Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal du 4 mars 2016

L'an deux mille seize, le 4 mars, le Conseil Municipal de la commune de LAURIERE, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude HENNO, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 14

Date de convocation du conseil municipal: 29/02/2016

PRESENTS : M. Jean-Claude HENNO, Mme Angélique VIOLLE, M. Jean-Pierre PORTE, Mme Corinne BERNADET, Mme Michèle CHABROULLET, M. Michel FORT, M. Michel BOISRAMIER, M. Gilles GUILLARD, M. Patrick LARDY, M. Pierre TANIÈRE, M. Patrick LAGORCEIX, M. Christian LEBON, Mme Josette MEILLAT.

ABSENT : M. Frédéric SALESSE

Constatation du Quorum

Secrétaire de séance : Mme Angélique VIOLLE

Lecture de l'ordre du jour

## **1. PV réunion du 26 Décembre 2015**

Adopté à l'unanimité

## **2. Approbation des comptes administratifs 2015**

<b>BUDGET M14</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>RECETTE</b>	<b>SOLDE</b>
FONCTIONNEMENT	672 973,70	748 846,26	
INVESTISSEMENT	47 250,38	101 363,89	
REPORT SECTION INVESTISSEMENT 001	131 720,12		
<b>TOTAL</b>	<b>851 944,20</b>	<b>850 210,15</b>	<b>- 1734,05</b>

Vote : présents : 12    Contre : 0    Abstentions : 3    Pour : 9

<b>BUDGET AEP</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>RECETTE</b>	<b>SOLDE</b>
FONCTIONNEMENT	74 365,02	76649,72	2284,70
INVESTISSEMENT	26 277,47	24569,94	-1707,53
REPORT SECTION INVESTISSEMENT 001		4 220,28	4220,28
REPORT SECTION EXPLOITATION 002		306550,09	306550,09
<b>TOTAL</b>	<b>100 642,49</b>	<b>411 990,03</b>	<b>311 347,54</b>

Vote : présents : 12    Contre : 1    Abstentions : 1    Pour : 10

BUDGET ASSAINISSEMENT	DEPENSE	RECETTE	SOLDE
FONCTIONNEMENT	25261,80	30965,57	5703,77
INVESTISSEMENT	11598,62	20339,68	8741,06
REPORT SECTION INVESTISSEMENT 001		11 129,08	11 129,08
REPORT SECTION EXPLOITATION 002	2789 ,50		- 2789 ,50
TOTAL	39649,92	62434,33	22 784,41

Vote : présents : 12 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 12

### **3. Balisage des chemins communaux par l'association nature et patrimoines**

Monsieur Porte informe l'assistance que l'association nature et patrimoine souhaite que la commune se porte acquéreuse d'un chemin privé pour créer un sentier de randonnée sur le thème de l'eau. Le conseil municipal propose que l'association achète le chemin et fasse une donation à la commune.

### **4. Terrain Goulot**

Monsieur le maire informe l'assistance qu'il est nécessaire d'acquérir les parcelles 626 c et 626 d d'une contenance de 3a 39 ca propriétés des Consorts GOULHOT POMMIER pour permettre l'élargissement de la route du lotissement Las Peiraubade. Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de se porter acquéreur des parcelles cadastrées 626c et 626d propriétés des Consorts GOULHOT POMMIER pour la somme de 339€.

### **5 Rétrocession de concession**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le concessionnaire d'une sépulture non utilisée peut rétrocéder celle-ci à la commune. Il précise que l'indemnisation peut être calculée au prorata de la période écoulée et dans les 2/3 tiers du prix qui a été acquitté au profit de la commune, le troisième tiers versé au CCAS lui restant acquis. Le Conseil municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de fixer le remboursement comme suit :

- 10 ans après l'acquisition de la concession 2/3 du prix d'achat
- 20 ans après l'acquisition de la concession 1/3 du prix d'achat
- 30 ans après l'acquisition de la concession cédée à titre gratuit

La séance est levée à 22h05

Secrétaire de séance



Angélique VIOLLE

Le Maire



Jean-Claude HENNO